

nonce et à la publicité. Le premier ministre a-t-il l'intention de consacrer cet argent à prêcher la doctrine qu'il a proclamée?

Le très hon. M. BENNETT: Je suis obligé de traiter avec respect la question posée par mon honorable ami. J'ai déjà eu l'occasion de critiquer la publicité faite dans le passé par le ministère du Commerce. On a versé beaucoup d'argent à l'Empire Marketing Board, dont les annonces ont été fortement critiquées en certains milieux. Mon honorable ami a parlé l'autre jour d'une annonce de l'Empire Marketing Board. Il me demande maintenant si j'ai l'intention d'employer cet argent à la propagande que je viens de dire. Je puis dire que le ministre a exercé sa discrétion relativement à la publicité qui a été faite. Le comité doit se rendre compte qu'il n'y a guère de municipalités canadiennes qui n'ont pas profité de cette publicité pour l'écoulement de leurs produits. Nous avons dit: "Achetez les marchandises fabriquées à Calgary", "Achetez les marchandises fabriquées à Edmonton", et l'on a encouragé l'écoulement des produits de tous les centres industriels. Je viens justement de raconter à un de mes amis ce que j'ai observé il y a deux ou trois ans. Dans un petit village d'un pays européen que je ne veux pas nommer, j'ai constaté qu'on s'efforçait de produire à bon marché un certain article que ce village était le plus en état de produire. A mon retour au Canada, j'ai constaté qu'on essayait d'introduire cet article sur nos marchés à des prix auxquels nos producteurs étaient dans l'impossibilité de faire concurrence. Sans vouloir mentionner aucune firme, j'ai parlé l'autre jour d'un certain article qu'on importait et qu'on vendait au Canada pour \$2.98. Or, dans l'état actuel des choses au Canada, le cuir seul de cet article, non compris le fil et le reste, coûtait presque cette somme.

Je répète à mes honorables amis que le ministre doit toujours agir avec une certaine discrétion pour cette publicité, et c'est ce qui s'est toujours fait depuis que nous annonçons. La publicité faite par les anciens ministres du Commerce a déjà été critiquée ici. Celle qu'a faite mon collègue a été critiquée, mais le Gouvernement en accepte la responsabilité. Nous avons prôné une certaine idée qui, nous l'espérons, va pénétrer l'esprit de nos concitoyens. Le développement du Canada est une grande tâche qui ne peut s'accomplir que si le peuple canadien prend tous les moyens possibles pour y réussir, et il ne le fera que si on lui procure l'occasion de pouvoir soutenir la concurrence de l'étranger. Il ne saurait réussir sans cela. Telle est à peu près l'idée

exprimée par cette publicité, et je crois que telle est l'opinion presque unanime du peuple canadien.

M. YOUNG: Il y a quelques instants, mon très honorable ami a déclaré qu'il a promis aux cultivateurs canadiens de leur permettre de lutter avec succès contre la concurrence étrangère. Nous le voulons bien. Nous savons qu'il lui faut vendre ses produits sur les marchés de l'univers et qu'il lui faut pour cela être sur le même pied que son concurrent étranger. Comment allons-nous le mettre sur un pied d'égalité à tous égards? En lui permettant de s'approvisionner aux mêmes marchés que ses concurrents. Si nous devons vendre nos produits en concurrence avec les Américains nos voisins, pourquoi n'achetons-nous pas aux mêmes marchés et dans les mêmes conditions? Mon très honorable ami sait que nous devons vendre notre blé sur le marché mondial, mais il nous dit que nous ne devons pas acheter nos instruments agricoles au même endroit que nos concurrents américains. Pour rendre certain l'empêchement, il impose un droit de 25 p. 100 sur ces instruments et, de ce fait, les prix ne baissent pas.

Le très hon. M. BENNETT: Le prix a baissé.

M. YOUNG: Et la gazoline?

Le très hon. M. BENNETT: Le prix de l'essence a baissé.

M. YOUNG: Baissé? Je prie mon très honorable ami de comparer le prix de l'essence au Canada avec le prix de l'huile brute. Il verra combien le prix a diminué.

Le très hon. M. BENNETT: Néanmoins le prix a baissé.

M. YOUNG: Ce n'est pas la question. Il s'agit de savoir si le prix de l'essence au pays soutient la comparaison avec le prix de l'essence outre-frontière?

Le très hon. M. BENNETT: On ne saurait établir de comparaison, parce que nous ne produisons pas d'huile brute au pays.

M. YOUNG: La suppression du droit nous permettrait d'acheter l'essence à au moins 5 ou 10 cents meilleur marché qu'à présent. Nous pourrions importer de la gazoline à 4 c. $\frac{1}{2}$ le gallon, sans les prescriptions établies par mon honorable ami le ministre du Revenu national (M. Ryckman). Les honorables membres de la gauche s'inscrivent en faux contre l'assertion du premier ministre qui nous attribue l'intention de détruire l'industrie canadienne.

Un MEMBRE: Vous l'avez toujours eue.